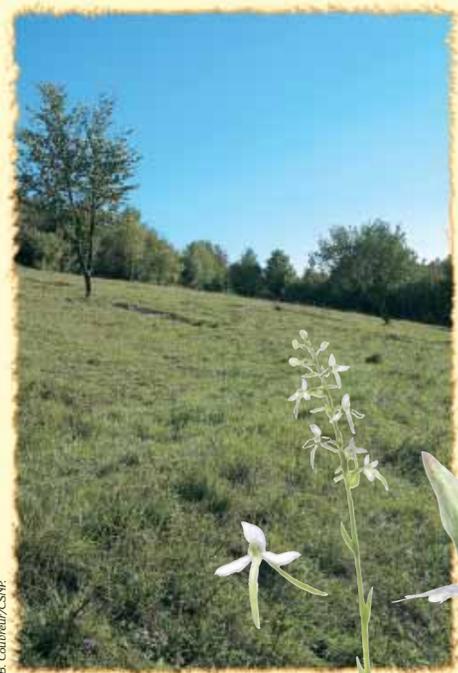


LES TERRES BLANCHES

À MARSEILLE-EN-BEAUVAISIS

Un milieu original et méconnu

Les larris des Terres blanches constituent l'un des derniers ensembles de pelouses calcaires du secteur de Marseille-en-Beauvaisis. Ce terme de pelouse calcaire (larris en picard) est donné aux coteaux où la végétation herbacée est relativement rase et se développe dans des conditions de sécheresse liées à l'exposition du site et à la faible épaisseur du sol.



B. Courneur/CSNP

Parmi le cortège de plantes présentes sur le site, l'Orchis pyramidal et la Platanthère des montagnes, deux orchidées adaptées aux conditions de sécheresse et d'ensoleillement, contribuent à l'ambiance méridionale du larris.



L'Orchis pyramidal

La Platanthère des montagnes

L'agriculture, gestionnaire d'espaces

Appelés "les Terres blanches" en raison de la présence de craie affleurante, ces larris ont été pour partie cultivés en seigle jusque dans les années 50. Les conditions de culture peu rentables ont ensuite conduit à leur abandon, les livrant à la progression des boisements ainsi qu'à l'appétit des amateurs de moto-cross.



S. Burr/CSNP

Des génisses sont présentes sur le larris en période estivale et permettent ainsi l'entretien de la végétation du site.



B. Courneur/CSNP

La Germandrée des montagnes, ci-contre, est une espèce protégée par la loi. Elle vit sur les secteurs les plus ras des larris et en constitue l'une des principales richesses.



V. Chapuis/CSNP

Ici, le sol est en effet peu épais, pauvre en éléments nutritifs, et ne retient pas l'eau. Ces conditions de vie permettent le développement d'une végétation originale, et abritent une grande diversité d'espèces adaptées à ces conditions de vie difficiles, et souvent rares, que nous vous invitons à découvrir.



B. Courneur/CSNP

Un sentier de découverte traverse les larris et longe une prairie humide située au bas du coteau.

Afin de préserver le patrimoine naturel remarquable du site, un partenariat s'est engagé en 2001 entre l'agriculteur, propriétaire du site, et le Conservatoire des Sites Naturels de Picardie. Il a permis la mise en place d'un pâturage qui constitue un outil de gestion adapté à la préservation du milieu. Ce dernier, pratiqué durant la saison estivale, permet de préserver un milieu ouvert, favorable à la biodiversité. Il est ainsi garant d'un patrimoine accessible pour la découverte par le grand public, tout en s'inscrivant dans un circuit économique.

L'Azuré bleu-nacré, un papillon en régression dans la région, est typique des pelouses ouvertes ensoleillées. L'Hippocrévide en ombelle, aux fleurs jaune vif, constitue la principale plante nourricière de sa chenille.



J.-L. Hercent

R. Morinhalu/CSNP